



APPEL D'OFFRES PUBLIC NO 2025-02

**ÉLIMINATION DES RÉSIDUS ULTIMES ISSUS DES ÉCOCENTRES DE
SAINT-JÉRÔME, SAINTE-SOPHIE, SAINT-HIPPOLYTE ET PRÉVOST**

La MRC de La Rivière-du-Nord souhaite recevoir des soumissions pour l'obtention de services pour l'élimination des résidus ultimes provenant des écocentres de Saint-Jérôme, Sainte-Sophie, Saint-Hippolyte et Prévost à l'intérieur d'un site d'enfouissement autorisé pour la période entre le 1er janvier 2026 et le 31 décembre 2026.

L'adresse de dépôt des soumissions papier est le 349, rue Labelle, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5L2, à l'attention du directeur général de la MRC de La Rivière-du-Nord.

Le *Code Municipal du Québec* prévoit que les documents de demande de soumissions et tout document additionnel qui y est lié ne peuvent être obtenus que par le biais du Système électronique d'appels d'offres (SEAO). Les personnes intéressées par ce contrat doivent se procurer les documents de soumission en s'adressant au SEAO en communiquant avec des représentants par téléphone au 1 866-669-7326 ou au 514-856-6600, ou en consultant le site Web: www.seao.ca. Le coût des documents est établi par le SEAO.

Pour être admissible, tout soumissionnaire doit respecter les conditions d'admissibilité énumérées aux documents d'appels d'offres. De plus, les soumissionnaires doivent se référer aux documents d'appels d'offres afin de respecter les conditions de conformité qui y sont énoncées.

Les soumissions doivent être reçues au plus tard le 19 septembre 2025 à 9 h 00. Elles seront ouvertes publiquement au bureau de la MRC à l'adresse mentionnée ci-dessus, le 19 septembre 2025 à 9 h 01. Tout retard entraînera le rejet de la soumission.

La MRC ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaire(s).

DONNÉ À SAINT-JÉRÔME, ce 20e jour d'août 2025

Guillaume Laurin-Taillefer, avocat
Directeur général et greffier-trésorier